

Part des seniors la plus faible aux Baléares, la plus importante en Corse

La population et la densité des îles varient fortement en fonction de leur superficie et leur relief. Sur les dix dernières années, la population a beaucoup augmenté aux Baléares et en Corse, grâce à un apport migratoire important. La Crète enregistre aussi une croissance démographique, tandis que la population des îles italiennes est stable sur la période. Les personnes âgées de plus de 65 ans sont surreprésentées dans les îles sauf aux Baléares. Parallèlement, les jeunes y sont peu nombreux. Seule la Crète compte une part de moins de 15 ans supérieure à la moyenne européenne. Elle enregistre la plus faible part de jeunes non scolarisés, mais le niveau d'étude des personnes en emploi y est peu élevé comme dans les autres îles.

Elisabeth Gallard, Insee

Les îles Baléares sont à la fois les plus petites et les plus denses. Avec plus de 1 million d'habitants sur moins de 5 000 km², leur densité dépasse la moyenne européenne et est 2,4 fois supérieure à celle de l'Espagne. Cette forte densité est permise par un relief peu élevé.

A l'opposé, la Sicile est la plus grande des îles. C'est aussi largement la plus peuplée (5 millions d'habitants). Malgré un relief montagneux, sa densité de population est supérieure à la moyenne européenne.

Les autres îles sont nettement moins denses. La Sardaigne est presque aussi vaste que la Sicile mais abrite 3 fois moins d'habitants. Elle ne compte que 69 habitants au km².

La Crète et la Corse ont des superficies proches (plus de 8 000 km²) mais le nombre d'habitant en Corse est la moitié de celui de l'île grecque. La Corse est ainsi la moins peuplée et la moins dense des cinq îles avec 36 habitants au km².

Les Baléares et la Corse : croissance de population très dynamique

Entre 1999 et 2011, la population européenne a augmenté de 3,9 %, soit un rythme moyen de 0,4 % par an. Les Baléares

La Corse, la moins peuplée et la moins dense des îles

Principaux indicateurs démographiques en 2011

	Superficie km ²	Population totale milliers d'hab	Densité de population habitants/km ²	Evolution de population entre 1999 et 2011 %	Evolution annuelle moyenne de population entre 1999 et 2011 %
Baléares	4 992	1 092	220	36,6	2,9
Corse	8 680	314	36	20,9	1,7
Sardaigne	24 090	1 642	69	0,0	0,0
Sicile	25 711	5 006	197	0,0	0,0
Crète	8 336	627	75	6,9	0,6
Union européenne (28 pays)	nd	504 991	116	4,3	0,4
Espagne	505 991	46 667	93	16,0	1,4
France	632 834	64 979	103	8,0	0,7
Italie	301 336	59 365	201	6,5	0,6
Grèce	131 957	11 123	85	4,1	0,4

nd : donnée non disponible
Source : Eurostat.

et la Corse enregistrent une hausse démographique beaucoup plus importante sur cette période, principalement grâce à un apport migratoire.

La croissance est la plus dynamique aux Baléares, avec 37 % de population supplémentaire sur ces dix dernières années.

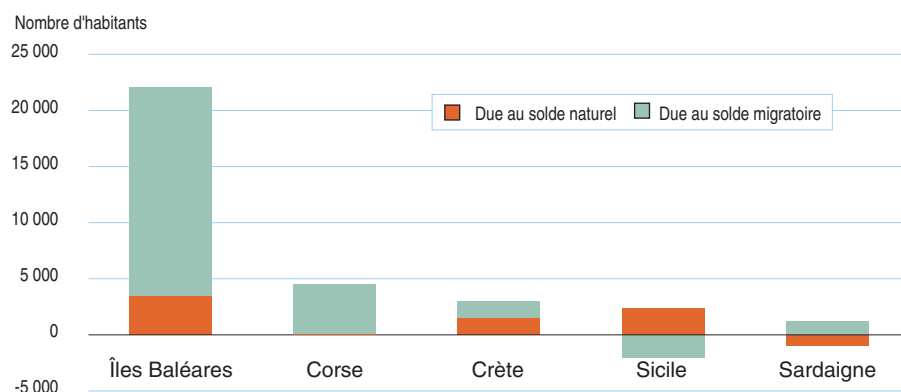
De par les migrations, ces îles accueillent en moyenne chaque année 18,5 résidents supplémentaires pour 1 000 habitants. Le solde naturel est également positif : 3,7 pour 1 000 habitants. Ce taux est le plus élevé des îles grâce à une forte natalité.

En Corse, la croissance démographique est également importante mais cette dynamique est légèrement plus faible qu'aux Baléares : 21 % en 10 ans. Les migrations sont à l'origine de 15,2 habitants supplémentaires pour 1 000 en moyenne annuelle. Le solde naturel y est quasiment nul mais reste positif.

En Crète, la population augmente aussi, un peu plus rapidement qu'au niveau européen : 0,6 % par an. Les soldes migratoire et naturel sont positifs et de niveau équivalent. A l'opposé, sur la même période, la population des îles italiennes est stable. En Sicile, l'excédent des naissances sur les décès compense un solde migratoire négatif. En Sardaigne, ce sont les migrations qui compensent un solde naturel négatif. Les décès y sont plus nombreux que les naissances depuis 2001.

Aux Baléares et en Corse, l'apport migratoire stimule la croissance démographique

Variation annuelle moyenne de la population des îles sur ces dix dernières années



Source : Eurostat.

Les Baléares et la Crète abritent les populations les moins âgées

En 2011, les seniors, ou personnes âgées de 65 ans et plus représentent 18 % de la population européenne. Les îles abritent une population vieillissante avec une part de seniors supérieure ou proche de cette moyenne européenne, à l'exception des Baléares.

Les Baléares comptent en effet seulement 14 % de seniors, soit 4 points de moins qu'en moyenne européenne. En revanche, les personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) y sont surreprésentées. En particulier, les trentenaires sont les plus nombreux, ils regroupent 19 % de la population, soit 5 points de plus qu'en moyenne européenne.

La Corse compte la part la plus importante de seniors, avec 20 % de la population âgée de 65 ans ou plus, soit un taux supérieur à la moyenne européenne. De plus, parmi les 15-64 ans, seuls les cinquantenaires ont une part supérieure au niveau européen.

En Sardaigne, les seniors sont également surreprésentés. En revanche, les jeunes sont très peu nombreux. Les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 12 % de la population. C'est le taux le plus faible des îles, en deçà de plus de 3 points du taux européen. La population âgée de 15 à 64 ans est aussi plus importante qu'en moyenne européenne. Il s'agit principalement de quadragénaires.

La Sicile est l'île dont la répartition de la population est la plus proche du niveau européen.

Enfin, la Crète se caractérise par la proportion de jeune la plus élevée des îles avec 17 % de la population âgée de moins de 15 ans. Ce taux n'est toutefois que légèrement supérieur à la moyenne européenne. En conséquence, la population en âge de travailler y est moins présente (second taux le plus faible après la Corse).

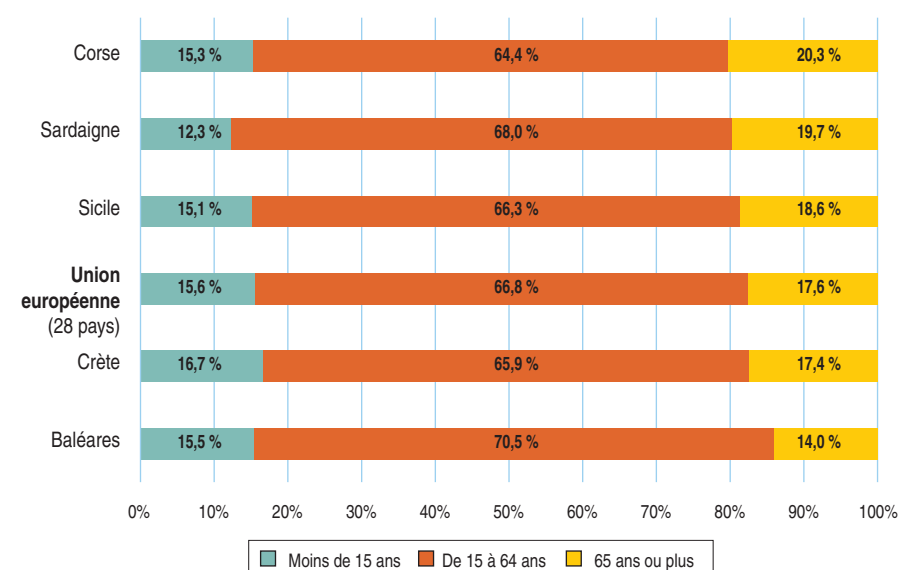
Une proportion élevée de jeunes quittant prématurément le système scolaire

Les gouvernements de l'Union européenne se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société accordant un rôle croissant au développement des connaissances et donc à l'éducation des jeunes notamment. Pour 2020, l'un des objectifs de la stratégie européenne est de réduire à moins de 10 % le taux de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système éducatif. Un autre est de dépasser les 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur chez les personnes âgées de 30 à 34 ans.

En 2013, les jeunes qui ont quitté prématurément le système éducatif représentent 12 % des 18 à 24 ans en Europe. Toutes les îles présentent un taux supérieur à la moyenne européenne mais il est le plus faible en Crète : 14 %. La Crète est ainsi l'île

Population en âge de travailler importante aux Baléares

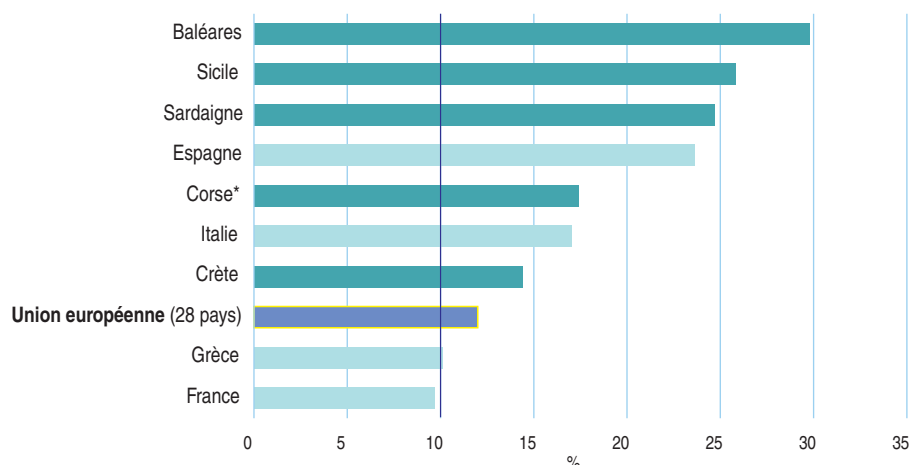
Répartition de la population par tranche d'âge



Source : Eurostat.

Crète, île la plus proche de l'objectif : moins de 10 % de jeunes non-scolarisés en 2020

Part de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système scolaire en 2013



*donnée estimée

Source : Eurostat, Insee.

la plus proche de l'objectif 2020 sur la réduction du taux de sorties prématurées du système scolaire. Elle est suivie de la Corse. Les Baléares sont les plus éloignées de l'objectif 2020 avec un taux deux fois plus important qu'au niveau européen.

En Crète, la part d'étudiants de premier et second cycle universitaire dans la population est supérieure à la moyenne européenne (6,4 % contre 4 %). Cette île dispose de deux universités de renommée internationale présentes sur 3 sites (Réthymon, Héraklion et à la Canée pour l'université technique). La Grèce est en outre le pays d'Europe qui compte la plus forte part d'étudiants du supérieur (5,9 %). Le nombre élevé de jeunes scolarisés, étudiants ou élèves, reflète les spécificités du système éducatif de ce pays.

Pour toutes les autres îles, la proportion de

jeunes en études universitaires est inférieure à la moyenne européenne et à celle de leur pays. Elles est particulièrement faible en Corse (1,6 % contre 3,5 % en France).

Le niveau d'études des personnes en emploi plus faible qu'en moyenne européenne

Par ailleurs, toutes les îles sont loin de l'objectif qui fixe à plus de 40 % le taux de personnes de 30 à 34 ans ayant un niveau d'études supérieures. Ce sont les Baléares et la Corse qui s'en rapprochent le plus (34 % et 33 %), suivie de la Crète (26 %).

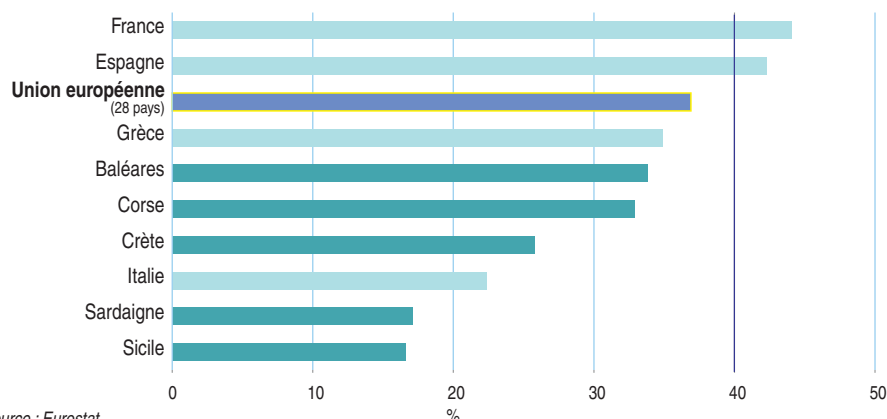
Aussi, en Crète, de nombreux jeunes viennent se former mais ils n'y restent pas. Les personnes en emploi y ont un niveau d'études plus faible qu'en moyenne européenne. Notamment, la part de celles

ayant un niveau d'enseignement supérieur est de 9 points inférieur au taux européen : 22 % contre 31 % en 2012.

Le niveau d'études des personnes en emploi est faible dans toutes les îles. Les actifs ayant un niveau d'enseignement supérieur sont proportionnellement moins nombreux qu'au niveau européen. Parallèlement, la part des actifs dont le niveau d'études ne dépasse pas le premier cycle du secondaire est toujours supérieure au pays de rattachement et se situe largement au-delà de la moyenne européenne (20 %). Elle atteint 40 % aux Baléares, et c'est la Corse qui a le taux le plus proche du niveau européen, quoique encore supérieur de 10 points. ■

Toutes les îles loin de l'objectif : plus de 40 % de niveau d'études supérieures chez les 30-34 ans en 2020

Part des personnes âgées de 30 à 34 ans ayant un niveau d'études supérieures en 2013



Source : Eurostat.

Une offre de soin insulaire marquée par les spécificités des systèmes de santé nationaux

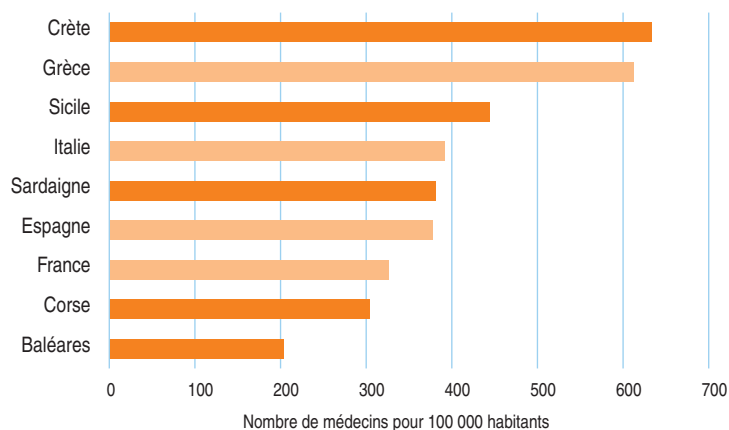
Face à la population vieillissante des îles, l'adéquation de l'offre de soin est un enjeu important de cohésion sociale. Les îles sont en situation contrastée. Globalement, elles ressemblent davantage à leur pays de rattachement dont elles reflètent les différences des politiques de santé publique.

La densité de médecins ou de dentistes est la plus élevée en Crète. Avec 634 médecins et 108 dentistes pour 100 000 habitants, la Crète présente un niveau d'équipement proche de celui de la Grèce. Elle est ainsi la mieux dotée des îles pour le médical. Toutefois, son niveau d'équipement en infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes est moins important que dans les autres îles.

A l'inverse, la densité de médecins ou de dentistes est la plus faible aux Baléares. Cette densité est 3 fois inférieure à celle de la Crète pour les médecins et 2 fois inférieure pour les dentistes. C'est l'île dont l'équipement en médecins est le plus éloigné de son pays de rattachement, avec une densité deux fois moins élevée.

La Corse est l'île qui présente l'offre la plus importante en kinés, infirmiers et surtout en lits d'hôpital, un peu au-dessus des moyennes françaises qui sont les plus élevées.

Densité médicale



Source : Eurostat.

Définitions

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. En général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Taux de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation : correspond à la proportion de personnes de 18 à 24 ans ne suivant ni études ni formation et dont le niveau d'étude ne dépasse pas l'enseignement secondaire

inférieur : niveau 1, 2 ou 3C de la classification (CITE). Cela correspond en France aux personnes non diplômées, titulaires d'un brevet des collèges ou ayant suivi une formation secondaire partielle sans obtention d'un diplôme.

Densité médicale : c'est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

Médecins : sont pris en compte les médecins en activité, privés et hospitaliers, inscrits à l'Ordre des médecins. Il s'agit de généralistes et de spécialistes.